



Quand le bâtiment aide à se bâtir un avenir

En 2003, des entreprises du BTP ont fondé un groupement d'employeurs pour former et recruter des personnes en rupture professionnelle. Et ça marche : 34 embauches ont eu lieu l'an dernier.

« On n'est pas une agence d'intérim, où l'on vient déposer son CV. Chez nous, ce qui compte c'est le projet. C'est pourquoi je prends le temps de discuter avec la personne qui arrive, pour cerner sa motivation réelle. »

Gilles Gohier dirige le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification, l'une des sept structures de ce type en Bretagne (elles sont une centaine en France). Son objectif est non seulement de recruter, mais encore de former à un métier des personnes parfois très éloignées de l'emploi : des gens en rupture scolaire, mal orientés, en reconversion professionnelle forcée, des délinquants, des réfugiés politiques...

Intérêt commun

En mars 2003, cinq entreprises, des géants du BTP et des artisans (Eiffage, Cardinal, Pellerin-Giboire, Borsa, Brandhonneur), décident de s'unir dans un groupement d'employeurs qui s'occupera aussi de former ses futurs salariés.

« Nous nous étions rendu compte que, dans notre démarche de recrutement, nous oublions souvent des gens qui relevaient de l'insertion, explique Patrick Bihan, de Bouygues, actuel président du GEIQ. Or, nous avons un intérêt commun à les accompagner pour les aider à mettre le pied à l'étrier. »

Le groupement s'est élargi à une vingtaine d'entreprises, qui font cet effort de formation et donnent parfois un coup de pouce, par exemple pour financer en partie un permis de conduire.

« L'objectif n'est pas d'assister mais de favoriser l'insertion en apprenant un métier, précise Gilles Go-



Yoann Fontaine avec les responsables de Pôle emploi et du groupement d'employeurs qui organisent une nouvelle session de recrutement, mercredi 5 avril.

hier. Notre force, c'est d'agir en réseau, avec Pôle emploi, la Mission locale, les structures de formation, les entreprises... »

88 % des candidats obtiennent leur diplôme ou leur titre professionnel, à l'issue de douze à dix-huit mois de formation rémunérée (Smic total ou partiel, selon l'âge). 65 % sont recrutés au sein du groupement, « soit

par l'entreprise qui les a formés, soit par une autre en fonction des besoins de recrutement ».

Les autres poursuivent leur chemin avec une qualification en poche, donc mieux armés sur le marché du travail. Yoann Fontaine, lui, a décroché un CDI au sein du groupement. Un vrai parcours de réussite pour ce jeune homme « qui aurait eu zéro

chance d'être recruté s'il s'était présenté seul », résume Gilles Gohier.

Laurent LE GOFF.

Mercredi 5 avril, de 9 h à 13 h, job dating à l'agence Pôle emploi de Rennes-Est. Dépôt des candidatures par mail : recrutement.35133@pole-emploi.fr

Pays : France
Périodicité : Quotidien
OJD : 749258

Page 1/1

Yoann, embauché chez Cardinal : « Les bêtises sont derrière moi »

Yoann Fontaine, 28 ans, vient d'être recruté par l'entreprise de bâtiment Cardinal Edifice. Une forme de renaissance pour ce Rennais, qui avait pris un mauvais départ dans la vie.

« Tous mes problèmes ne sont pas réglés, je dois à nouveau être convoqué chez le juge. Mais toutes les bêtises que j'ai pu faire sont derrière moi. Je ne vous aurais pas dit ça il y a quatre ou cinq ans. J'ai beaucoup réfléchi à ma vie depuis deux ans, j'ai mûri aussi sûrement.

Tout ça c'est grâce au GEIQ (1) et aux quelques personnes qui m'ont

fait confiance. À commencer par Monsieur Gohier, qui m'a reçu au départ, qui a discuté avec moi pour s'assurer de ma motivation profonde, mon envie de m'en sortir. Il m'a accompagné dans mon projet.

J'ai toujours aimé le bâtiment, c'est physique, on bosse à l'extérieur et moi j'ai besoin d'air. J'avais même fait un stage en maçonnerie chez un patron. J'ai quitté l'école en 4^e. C'est au divorce de mes parents que j'ai commencé à faire n'importe quoi.

Il y a trois ans, c'est la Maison verte, à Villejean, où j'ai grandi, qui m'a aidé à passer mon permis de conduire et

qui m'a orienté vers le groupement d'employeurs. J'ai démarré mon contrat de professionnalisation en février 2016 chez GTM Ouest (groupe Vinci), sur le chantier du métro à Sainte-Anne, à Rennes.

L'autre partie de la formation c'était chez Césame, un centre du groupe Vinci, à Saint-Nazaire. Ça s'est très bien passé et j'ai obtenu mon diplôme de coffreur-bancheur le 24 février, avec une moyenne de 15,75/20. Et je vais commencer mon CDI le 18 avril.

Ce n'est pas l'entreprise qui m'a formé qui m'embauche (*ils n'avaient*

pas de poste à pourvoir) mais l'entreprise Cardinal. Je leur ai tout expliqué de ma situation, sans rien cacher, y compris le fait que j'ai une épée de Damoclès au-dessus de la tête.

Mais ils m'ont dit que ça ne posait aucun problème. Franchement, aujourd'hui j'ai retrouvé le moral et l'envie d'avancer, pour ma compagne, pour ma petite fille, aussi, qui a 5 mois et demi. »

Recueilli par L.L.G.

(1) Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification.